



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
06.03.2009

L'an deux mille neuf et le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents: Mr DELPOUX, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF, DELBES, Mme RAHOU.

N° 09/36

Secrétaire : Mme BORIES.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Le compte administratif de l'exercice 2008 du budget de l'assainissement fait apparaître les résultats suivants :

Section d'investissement	
Résultat reporté 2007	+ 180 611,45 €
Résultat de l'exercice 2008	+135 584,73 €
Résultat de clôture	+ 316 196,18 €
Solde des restes à réaliser	- 453 793,80 €
Excédent d'investissement	- 137 597,62 €
Section d'exploitation	
Résultat reporté 2007	+ 355 834,74 €
Résultat de l'exercice 2008	+ 201 222,23 €
Résultat de clôture	+ 557 056,97 €

Adopté à l'unanimité

Les résultats du compte de administratif du budget du service assainissement font apparaître une différence de 2 106,04 € par rapport à ceux constatés dans le compte de gestion 2008.

Cette différence est consécutive à la réforme de la M4 au 1^{er} janvier 2008 qui a modifié l'écriture des I.C.N.E. dans le budget. Il conviendra de corriger le résultat 2007 en intégrant le montant des I.C.N.E. qui s'élève à 2 106,04 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu le présent exposé,

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE les résultats du compte administratif 2008 du budget de l'assainissement de la ville.

DIT que la régularisation dont il est question ci-dessus interviendra sur le C.A. 2009.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,